



Communiqué de presse
Paris, le 4 juin 2018

21 conventions de partenariat entre ZSP et établissements culturels nationaux

Michel Cadot, Préfet de la région de l'Île-de-France, Préfet de Paris, a présidé, ce jour, une rencontre sur le dispositif de jumelage entre des grands Établissements Publics Culturels (EPC) et les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP) ayant pour objectif de réaliser un bilan et dresser les perspectives. Associant les établissements culturels, les communes inscrites dans les jumelages, les préfetures de département, la DRAC, la DRJSCS, le Rectorat, ce dispositif, lancé fin 2015 par la Préfecture, s'est traduit par la signature de 21 conventions de partenariat.

« Ce travail de bilan était nécessaire deux ans après le lancement du dispositif compte tenu des moyens mobilisés, humains et financiers. Afin de pouvoir renforcer cette démarche, il faut pouvoir l'évaluer. L'idée de créer des dynamiques durables en mettant la culture au cœur des quartiers prioritaires, comme moteur de l'éducation des enfants et de l'insertion des jeunes, est un gage de respect de la promesse républicaine. J'en suis pleinement convaincu » a assuré Michel Cadot, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris.

Des conventions pour impliquer les ZSP dans les parcours artistiques

L'objectif des jumelages EPC/ZSP consiste à donner aux établissements culturels la possibilité d'inventer des actions spécifiques pour les habitants de ces quartiers, à parier sur des aventures artistiques qui font partager aux populations, émotion et exigence culturelles, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à la République.

Des résultats d'ores et déjà visibles

Ces projets apparaissent comme particulièrement remarquables tant par leur qualité et leur variété que par la manière enthousiaste dont ils sont accueillis par les habitants et les acteurs locaux (élus, associations...). Le comité de pilotage a été l'occasion de confirmer qu'ils ont vocation à être confortés à l'occasion d'une nouvelle perspective de conventionnements triennaux.

Le comité de pilotage a également été l'occasion de présenter certains travaux, dont notamment :

- Château de Versailles / Les Mureaux, Ecqueville : avec l'aide d'artistes et de conférenciers, en collaboration avec la Ville des Mureaux, la Ville d'Ecqueville, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO), l'Académie de Versailles et le tissu associatif local, des habitants de la ZSP ont créé un spectacle de danse représenté à Versailles. Bien loin de l'idée que l'on se fait parfois d'une visite au musée, ils retrouvent ainsi les pas de Louis XIV, un danseur devenu Roi ;
- Institut national de l'audiovisuel (INA) / Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne : l'Ina, dont le centre de formation existe depuis la création de l'Institut, est fier d'accompagner deux

groupe d'adolescents du quartier de Bois l'Abbé dans la réalisation d'une série de 24 portraits autour de jeunes partageant au quotidien un territoire commun, celui de leur quartier.

Ces projets, s'ils sont tous singuliers, se caractérisent par :

- leur capacité à toucher des publics éloignés de la culture en ayant réussi leur ancrage local grâce aux partenariats de proximité qui ont été noués ;
- la pertinence et la qualité des actions menées, qui sont le fruit d'une réflexion spécifique dans le cadre de ce jumelage ;
- un réel investissement des équipes des établissements.

La réussite de ces projets tient à leur ancrage local grâce aux partenariats de proximité qui ont été établis, à leur ambition, à la pertinence des actions menées qui sont le fruit d'une réflexion spécifique, à leur créativité et au réel investissement des établissements et des villes.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)